

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9938**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé - Mention : Biologie et Environnement - Spécialité : Génomique, Ecophysiologie et Production Végétales

Nouvel intitulé : Biologie Végétale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2	Président de l'université de Clermont-Ferrand II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé du Master Biologie et Environnement, spécialité GEPV, peut prétendre à des emplois, dans le domaine des sciences du végétal, dans lesquels sont mises en œuvres les activités suivantes :

- transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifique, enseignement
- recherche fondamentale ou appliquée, expérimentation en laboratoire ou sur le terrain
- mise au point de techniques ou de procédés innovants
- recueil et gestion de données biologiques ou agronomiques
- conseil auprès des professionnels
- contrôle, certification, élaboration de normes et réglementation des sciences du végétal en tant que spécialiste de la production et de l'innovation végétales ayant un haut niveau scientifique et une solide expérience de terrain.

La formation vise à préparer des diplômés pouvant exercer, selon le stage choisi en M2, soit des métiers de la recherche, soit des fonctions de cadre en entreprises du secteur végétal responsables du développement et de l'amélioration de la production végétale et de l'innovation végétale.

Compétences transversales

Compétences organisationnelles

Utiliser les technologies de l'information et de la communication, partager et organiser des données.

Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.

Mettre en œuvre un projet, définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.

Réaliser une étude : poser une problématique, construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements ;

Compétences relationnelles

Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer.

Travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, encadrer.

S'intégrer dans un milieu professionnel, identifier ses compétences et les communiquer.

Situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique.

Identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation.

Se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Connaître, mettre en œuvre et respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité.

Accéder à des responsabilités en milieu professionnel.

Compétences scientifiques

Compétences scientifiques générales

Respecter l'éthique scientifique.

Connaître, respecter et mettre en œuvre la réglementation en vigueur.

Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction,

Adopter une approche interdisciplinaire.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle ; développer un regard critique vis à vis de la

méthode et des résultats.
 Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
 Maîtriser les outils mathématiques et statistiques.

Compétences disciplinaires spécifiques

Connaître les méthodologies et les outils modernes d'étude des constituants des végétaux, des peuplements et de leurs interactions.
 Comprendre et développer des travaux sur le fonctionnement intégré des végétaux (notamment en termes de passage d'échelle d'étude) en relation avec leur environnement (biotique et abiotique).
 Assurer la liaison entre les niveaux d'organisation (du moléculaire au fonctionnement du peuplement au champ) de l'entreprise.
 Maîtriser les moyens et les enjeux des productions végétales.
 Définir des priorités en matière d'étude et d'innovation en relation avec les objectifs de qualité, de compétitivité et de durabilité des productions végétales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les grands secteurs d'activité visés par la formation sont la production végétale, l'agronomie, la sélection variétale, l'amélioration des plantes, la phytoremédiation, la biologie verte.

Métiers de la recherche fondamentale et finalisée :

Chercheur / Enseignant-Chercheur, Ingénieur recherche et Développement (Universités, CNRS, INRA, CIRAD, CEMAGREF, IRD)

Cadres dans les entreprises du secteur végétal

- Ingénieur d'études recherche et développement ;
- Ingénieur de production végétale,
- Ingénieur technico-commercial en produits phyto sanitaire,
- Conseiller auprès des chambres d'Agriculture,

Codes des fiches ROME les plus proches :

- A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant
- K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Cette spécialité du Master Biologie et Environnement est conforme au système européen. Il est accessible à un titulaire d'une licence mention biologie ou tout diplôme équivalent.

Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 ECTS (European Credit Transfer System). Elle est composée de 4 semestres de 30 ECTS, chacun correspondant environ à 300h de travail encadré par des enseignants (sauf le 4ème semestre), auxquelles s'ajoute le travail personnel.

Chaque semestre (30 ECTS) est constitué de 6 unités d'enseignement (UE) valant 5 ECTS, sauf pour le stage de fin d'étude (25 ECTS). Le dernier semestre correspond à un stage de recherche en laboratoire d'une durée de 5 à 6 mois. Des unités d'enseignements disciplinaires optionnelles à choix aux semestres S1, S2 et S3, permettront à l'étudiant de personnaliser sa formation.

L'organisation de la mention repose sur la volonté d'apporter une culture scientifique large dans le domaine environnemental, ainsi le M1 est commun aux trois spécialités de la mention.

Environ 50 % des unités d'enseignement (UE) sont consacrées à la discipline principale ; les autres enseignements contribuent à une solide formation scientifique pluridisciplinaire (Mathématiques, Informatique, ...) et au développement de compétences transversales (langue étrangère, communication, gestion de projets). Des options permettent soit d'accroître la pluridisciplinarité soit d'approfondir certains domaines de la discipline principale. Dans chaque UE, une place importante (20 à 30 %) est réservée à l'expérimentation.

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle des connaissances soit au cours d'un examen terminal en fin de semestre, soit par un contrôle continu, soit par un rapport écrit et des exposés oraux. Il y a compensation des UE au sein de chaque semestre. Les deux semestres d'une année universitaire se compensent pour valider les 60 crédits ECTS de l'année.

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels, jury de la VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Taux de réussite M2 : 2008-2009 : 100%

Autres sources d'information :

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

[Site de l'UFR Sciences et Technologies](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Sciences et Technologies, Campus Universitaire des Cézeaux, BP 80026, 63171 Aubière Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Sciences et Technologies, Campus Universitaire des Cézeaux, BP 80026, 63171 Aubière Cedex

Historique de la certification :

Le Master Biologie et Environnement et la spécialité GEPV existent depuis la rentrée 2008-2009 après reconduction/redécoupage de Masters existants (Master Professionnel Elaboration et Amélioration de la Production Végétale).

Certification suivante : [Biologie Végétale](#)